

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020**

**DELIBERATION N°2020.00389**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2019 - CAP METROPOLE**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 26 novembre 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 110

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de voix : 117

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER,  
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ,  
M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Michèle BISACCIA,  
Mme Jennifer BONJOUR, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY,  
M. Gilles BOUDARD, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,  
Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,  
M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD,  
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE,  
Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET,  
M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,  
M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS,  
Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA,  
M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS,  
M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON,  
M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT,  
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,  
M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH,  
Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON,  
M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par  
Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN,  
M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ,  
M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER,  
M. Jean-Philippe PORCHEROT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI,  
M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT,  
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,

Le 11 décembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

101 101-1042-244230770-20201203-101203035910

DATE: 07/12/2020 11:11:11

Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,  
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON,  
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES,  
M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL,  
Mme Eliane VERGER LEGROS

**Pouvoirs :**

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,  
M. Jean-Claude CHARVIN donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,  
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,  
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME,  
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,  
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Audrey BERTHEAS, M. Henri BOUTHEON,  
M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCCQ, Mme Djida OUCHAOUA

**Secrétaire de Séance :**

M. Tom PENTECOTE

**DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2019 - CAP METROPOLE**

**Contexte**

En 2012, Saint-Étienne Métropole est devenue actionnaire de la Société Publique Locale (SPL) Capmétropole en participant à la création de cette société.

Le présent rapport a pour objet d'informer Saint-Etienne Métropole sur l'activité et la situation financière de cette société, conformément aux dispositions de l'article L 1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La société a pour objet :

- la réalisation d'opérations d'aménagement au sens du Code de l'Urbanisme,
- la réalisation d'équipements et/ou de constructions et d'infrastructures,
- la gestion de patrimoines,
- toute autre opération s'y rapportant.

A cet effet, la société peut passer toute convention appropriée et effectuer toutes opérations mobilières, immobilières, civiles, commerciales, industrielles, juridiques et financières se rapportant à l'objet défini ci-dessus.

Elle exerce ses activités exclusivement sur le territoire de ses actionnaires et pour leur compte exclusif.

**I. DONNEES GENERALES**

**A. Composition du capital social**

Sur l'année 2019, l'actionnariat a été modifié par l'entrée au capital de nouvelles communes (Genilac, La Ricamarie, Saint-Jean-Bonnefonds et Saint-Martin-la-Plaine), la sortie au capital de la commune de La Fouillouse et l'intégration de la commune de L'Horme à l'assemblée spéciale.

Ces mouvements ont été réalisés par le biais de cessions d'actions des communes de Saint-Étienne, La Fouillouse et L'Horme.

Le Conseil d'administration du 13 novembre 2019 a pris acte de l'achèvement du processus de cessions d'actions entre les communes ci-avant nommées.

Le capital reste inchangé à 716 000 €.

Actionnaires	Nombre d'actions	Versement au capital	%	Nombre d'administrateurs
<b>Saint-Étienne Métropole</b>	<b>216</b>	<b>216 000,00 €</b>	<b>30,17</b>	<b>5</b>
Saint-Étienne	176	176 000,00 €	24,58	4
Saint-Chamond	45	45 000,00 €	6,28	1
Firminy	40	40 000,00 €	5,59	1
Rive de Gier	40	40 000,00 €	5,59	1
Le Chambon Feugerolles	40	40 000,00 €	5,59	1
Andrézieux Bouthéon	40	40 000,00 €	5,59	1
Villars	40	40 000,00 €	5,59	1
<b>Assemblée spéciale</b>				
La Ricamarie	18	18 000,00 €	2,51	2
Saint Jean Bonnefonds	15	15 000,00 €	2,09	
La Talaudière	15	15 000,00 €	2,09	
L'Horme	12	12 000,00 €	1,68	
Genilac	10	10 000,00 €	1,40	
Saint Martin La Plaine	9	9 000,00 €	1,26	
<b>TOTAL</b>	<b>716</b>	<b>716 000,00 €</b>	<b>100,00</b>	<b>17</b>

#### **B. Les dirigeants**

- Monsieur Luc FRANCOIS occupe les fonctions de Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Joseph PERRETON est Directeur Général
- Monsieur Jean-Pierre BERGER est Président du Comité d'audit.

#### **C. Le personnel de la société**

Au 31 décembre 2019, l'effectif de la société est de 10 salariés (dont 6 cadres) et représente l'équivalent de 9.5 personnes en effectif temps plein.

#### D. Dividende- Actions

Conformément aux dispositions des articles L 232-1 et suivants du Code de Commerce, il convient de noter les points suivants :

- Aucun dividende n'a été versé par la société au cours des trois derniers exercices
- Aucune action de la société n'est attribuée aux salariés.

#### E. Événements significatifs intervenus en 2019 :

- **La modification de l'actionnariat**

Le tableau ci-dessous récapitule le détail des cessions-acquisitions d'actions entre collectivités.

Communes acquéreuses		Communes cédantes
La Ricamarie	Achat 18 actions à 1 000 € soit 18 000 € à	L'Horme
Genilac	Achat 10 actions à 1 000 € soit 10 000 € à	
Saint Martin La Plaine	Achat 9 actions à 1 000 € soit 9 000 € à	La Fouillouse
Saint Jean Bonnefonds	Achat 2 actions à 1 000 € soit 2 000 € à	
	Achat 13 actions à 1 000 € soit 13 000 € à	Saint-Étienne

- **Les mouvements de personnel**

- Sur l'année, 5 recrutements dont 1 en aménagement et construction pour remplacement d'un départ et 4 en renouvellement urbain, ont été réalisés (4 responsables de projets et 1 assistante de responsable de projets).

- **Nouvelles opérations confiées à la société**

- Concession :
  - de travaux : Institut Médico-Educatif (IME) du Chambon Feugerolles,
  - d'aménagements : traitement de l'habitat ancien quartier Tarentaize Beaubrun Couriot et Îlot BEAUNIER à Saint-Étienne, SAC de la Transmilière à Saint Martin La Plaine,
- Assistance à maîtrise d'ouvrage :
  - Préparation des dispositifs opérationnels de renouvellement urbain (La Ricamarie et Firminy),
  - Animation du dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH RU) de Saint-Chamond,
  - Appui à la commercialisation de 3 îlots quartiers du Soleil et du Crêt de Roch à Saint-Étienne,
  - Études et suivi de chantier d'espace public du pôle sportif sur le secteur Loti à Saint-Étienne,

- Études de faisabilité et de programmation de la ZI République au Chambon-Feugerolles.
- Mandat d'études :
  - Mise en place du Comptoir de l'Innovation au sein du bâtiment B 60 à NOVACIERIES à Saint-Chamond,
  - Pour la réalisation d'une zone d'activité à Chamboeuf.

## **F. Événements importants survenus en 2020 (depuis la clôture de l'exercice)**

- Les mouvements de personnel :
  - Depuis le 1er janvier 2020, 4 recrutements ont été réalisés (2 responsables de projets, 1 référent administratif et financier et 1 assistante opérationnelle ont été recrutés afin de faire face à la croissance de l'activité).
- La pandémie de COVID :

L'activité a été contrainte mais elle a pu se poursuivre par le biais du télétravail. Une activité partielle a été accordée par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRRECTE) à hauteur de 50 % jusqu'au 30 juin.

La direction a invité les salariés à poser les RTT acquis au 30 avril.

A l'heure actuelle, la situation sanitaire ne permet pas de disposer d'une visibilité claire sur les prochains mois.

## **G. Perspectives de la société (plan d'affaires 2019-2021)**

Un compte de résultat prévisionnel pour les années 2020 et 2021 a été présenté en conseil d'administration du 21 février 2020.

## **II. LES COMPTES ANNUELS**

### **A. Le compte de résultat**

Après avoir enregistré un bénéfice net de 12 k€ lors de l'exercice précédent, la SPL Cap Métropole enregistre à nouveau un bénéfice net de près de 33 k€ en 2019.

Le compte de résultat par natures d'activités permet d'expliquer la formation du résultat présenté.

#### **1. Les Charges d'exploitation**

Le total des charges d'exploitation consolidées s'élève à la somme de 6 050 k€ et se décompose comme suit :

- Fonctionnement	836 k€
- Concessions d'aménagement (en-cours)	5 214 k€

Concernant les charges de fonctionnement d'un total de 836 k€, on constate notamment :

- Autres achats et charges externes :

Ce poste s'élève à 249 k€ et comprend notamment un montant de 29 k€ au titre des conventions de refacturation des charges communes SEDL/SPL et un montant de 30 k€ au titre du contrat de sous-location mis en place à compter du 1er mai 2016.

Ce poste intègre également un montant de 29 k€ correspondant aux conventions de mise à disposition de personnel par la SEDL à la SPL.

Ce poste comprend un montant de 15 k€ au titre de la sous-traitance sur études.

La somme de 97 k€ correspondant aux honoraires de prestataires extérieurs en fait également partie.

- Impôts, taxes et versements assimilés :

Ce poste s'élève à 12 k€ comprenant toutes les taxes assises sur salaires (formation, apprentissage, taxe sur salaires) ainsi que les autres impôts directs (CFE-CVAE).

- Salaires et traitements – Charges sociales :

Le montant du poste salaires et traitements est de 395 k€ et les charges sociales correspondantes sont de 174 k€.

- Dotations aux amortissements sur immobilisations :

Ce poste s'élève à 6 k€ et correspond à l'amortissement de l'exercice des logiciels et du matériel informatique et du mobilier.

## **2. Les Produits d'exploitation**

Le total des produits d'exploitation consolidés s'élève à 6 074 k€ et se répartit comme suit :

- Fonctionnement	861 k€
- Concessions d'aménagement (en-cours)	5 213 k€

Les produits d'exploitation de la société se composent notamment de :

- Transfert de charges rémunération des concessions 542 k€ (dont ZAC des Aciéries / Novaciéries pour 191 k€ et OPAH RU pour 198 k€).
- Rémunération des mandats d'études et réalisations 42 k€ (dont Études Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) centre-ville à Rive de Gier pour 12 k€).
- Prestations de services AMO 264 k€ (dont pour Saint-Étienne Métropole 234 k€ dont 90 k€ pour la 3ème ligne de tramway).

## **3. Les Résultats**

- Le résultat d'exploitation de la structure est de : 24.4 k€
- Le résultat financier est de : 0 €
- Le résultat exceptionnel est de : 21.9 k€
- L'impôt sur le bénéfice est de : 13.1 k€
- En conséquence, le résultat net 2019 de la structure (qui correspond au résultat net consolidé de la SPL) est de 33.3 k€.

## **B. Le bilan**

Les commentaires ci-après portent sur le bilan de fonctionnement de la société, les autres colonnes se limitant à isoler les différents flux financiers propres à chacune des activités de la société (mandats, concessions).

### **1. L'ACTIF**

#### L'actif immobilisé

Le montant brut de l'actif immobilisé est de 81 k€ (dont frais de premier établissement pour 35 k€). Le montant des amortissements au 31 décembre 2019 s'élève à 53 k€, soit une valeur nette comptable de 28 k€.

#### L'actif circulant

Le total de ce poste s'établit à 8 016 k€. Il intègre les points suivants :

- Créances clients et comptes rattachés :

Ce poste est d'un montant de 143 k€ correspondant aux créances vis-à-vis des collectivités sur les rémunérations d'études et sur les prestations de services.

- Autres créances :

Leur montant est de 114 k€, regroupant les créances de TVA pour 32 k€, les frais divers engagés par la structure à réimputer aux opérations pour 58 k€ (dont 41 k€ de taxe sur les salaires 2018 et 2019) et la créance de Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (C.I.C.E.) de 18 k€.

- Disponibilités :

Ce poste s'élève à 7 757 k€ et correspond aux comptes courants de l'ensemble des fonds des opérations et propres à la Société à la date du 31 décembre 2019.

Les comptes de liaison à l'actif (384 k€) traduisent les avances de trésorerie consenties aux opérations par les comptes bancaires (rémunération société à encaisser).

Le total du bilan ressort à 8 427.4 k€ au 31 décembre 2019.

### **2. LE PASSIF**

#### Les capitaux propres

Les capitaux propres sont de 836 k€ et se décomposent comme suit :

- Capital social : 716 k€
- Réserve légale : 4 k€
- Report à nouveau des exercices antérieurs : + 83 k€
- Résultat de l'exercice : + 33 k€

#### Les emprunts et dettes

- Emprunts et Dettes financières :

Ce poste s'élève à 27 k€ et représente le solde débiteur au 31 décembre 2019 du compte bancaire de l'opération IME du Chambon Feugerolles.

- Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

Elles sont de 68 k€ et correspondent à des dépenses non réglées au 31 décembre 2019 auprès des tiers de la SPL.

- Dettes fiscales et sociales :

A la date du 31 décembre 2019, elles sont de 182 k€. Elles correspondent à des dépenses non réglées à cette même date auprès des tiers de la SPL (organismes sociaux, provision congés payés, TVA à reverser au fisc).

Les comptes de liaison au passif (7 314 k€) représentent les opérations en situation de trésorerie excédentaire.

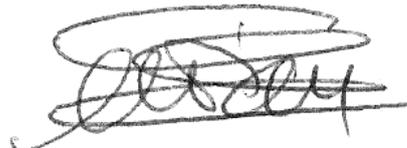
### **III. L'ACTIVITÉ OPERATIONNELLE DE L'EXERCICE**

L'activité opérationnelle de la Société se mesure notamment à partir des dépenses d'investissement (chiffre d'opérations) enregistrées sur l'exercice pour les opérations de concessions d'aménagement et de mandats.

Le Chiffre d'Opérations 2019 (y compris conduites d'opérations) est de 5 535 k€ HT et de 6 090 k€ TTC.

**Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré, prend acte de cette information sur l'activité de la SPL Cap Métropole en 2019.**

**Pour extrait,  
Le Président,**



**Gaël PERDRIAU**